



La ville de Bellerive incite ses habitants à rouler nature. Comment ?

Tout simplement en mettant à disposition des vélos à assistance électrique durant toute l'année et gratuitement. Profitez-en !

Voilà un moyen de promouvoir de manière très concrète le développement durable et les mobilités douces sur le territoire. L'engagement de Bellerive à travers cette opération est aussi d'accompagner les personnes en recherche d'emploi en leur donnant les moyens de se déplacer écolo et sans coût.

| Service de prêt gratuit |

Prêt en Mairie de Bellerive-sur-Allier du lundi au vendredi aux jours d'ouverture (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 | sauf le vendredi 17h)

- Prêt à la journée ou sur 48 h maxi durant toute la semaine, week-end compris.
- Casque et gilet fluorescent non fournis

Conditions :

- Etre majeur et résider à Bellerive
- Pièces à produire : chèque de caution, pièce d'identité et attestation responsabilité civile

Renseignements au 04 70 58 87 00

Ma demande en ligne sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr